



# Vaccination anti-Covid19 chez les transplantés d'organes



## Je suis transplanté, dois-je me faire vacciner ?

- **Oui**, la Covid-19 est une infection qui peut être très grave chez les transplantés, il est donc important de vous protéger contre le coronavirus grâce au vaccin
- **les vaccins autorisés en France sont utilisables chez les patients traités par immunosuppresseurs**

## Comment se déroule la vaccination ?

- Le vaccin doit être injecté dans le muscle de l'épaule, il comporte 2 injections à 3 semaines d'intervalle. Il peut être proposé dès le 3<sup>e</sup> mois après transplantation

## Où se déroule la vaccination ?

- La vaccination se déroulera probablement dans votre centre de transplantation. Les indications vous seront prochainement fournies par l'équipe de greffe qui vous suit

## Quelle est l'efficacité du vaccin ?

- Le vaccin est efficace à plus de 90% dans la population générale. On ne connaît pas les chiffres chez le transplanté. Il est possible que la réponse soit un peu moindre, ceci sera rapidement évalué par vos équipes de greffe. N'oubliez pas les gestes barrières qui restent utiles après la vaccination

## A qui m'adresser si je souhaite des renseignements ?

- N'hésitez pas à vous adresser à l'équipe de greffe qui vous suit

## Le vaccin comporte-t-il des risques pour moi en tant que transplanté ?

- Le vaccin anti-Covid-19 ne comporte pas de risque spécifique chez le transplanté. Une surveillance médicale sera mise en place après la vaccination

## Quels sont les effets secondaires du vaccin ?

- Les effets secondaires sont les effets classiques connus des autres vaccins: une douleur au point d'injection, une fatigue, des maux de tête, un peu de fièvre et peuvent durer 2-3 jours mais cèdent sous paracétamol

## Quelles sont les contre-indications à la vaccination ?

- Une allergie sévère de type choc anaphylactique ou une grossesse. Signalez à votre médecin si vous prenez un traitement antiagrégant ou anticoagulant qui nécessitera des précautions particulières au site d'injection

## Dois je me faire vacciner si j'ai déjà été atteint de la Covid-19 ?

- La vaccination peut se faire même chez les patients qui ont déjà eu la Covid-19, plutôt après 3 mois, en particulier si les anticorps qui vous protègent ont disparu. Rapprochez vous de votre médecin pour en discuter

## Mon ou ma conjoint(e) doit il (elle) se faire vacciner aussi ?

- Oui, il est recommandé que votre entourage familial proche se fasse vacciner, les contaminations se font le plus souvent au sein du foyer